



Règlement

CONDITIONS DE PARTICIPATION A TOUTES LES SEANCES

Envoyez votre dossier, fiche d'inscription et paiement, avant le 28 juin 2023 à l'adresse suivante :
Les Ecluses de l'Art - Villa Antonine, 74 rue Jean Valette, 34500 BEZIERS.

Ou inscription sur HelloAsso :

- <https://www.helloasso.com/associations/les-ecluses-de-l-art/evenements/salon-du-dessin-ateliers-et-masterclass>
- <https://www.helloasso.com/associations/les-ecluses-de-l-art/evenements/salon-du-dessin-seances-avec-remise-de-prix>

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail.

CONDITIONS GÉNÉRALES.

Les participants choisiront leur groupe : **dessin avec modèle vivant** ou **croquis urbain**.

Toutes les techniques de dessin sur papier sont acceptées. (aquarelle, stylo bille, fusain, pastel etc.)

Les dessins seront réalisés sur place, debout ou assis sur le sol.

Les participants sont responsables de leur matériel et dessins.

Les participants penseront à se munir de leur matériel préféré.

Les horaires de l'événement et la propreté du site doivent être respectés.

Pour les séances en extérieur, les participants penseront à se munir de chapeaux, lunettes, protection solaire éventuellement.

Pour les séances d'après modèle vivant, les modèles poseront habillés ou nus.

CONDITIONS SPECIFIQUES des séances du 01/07/2023 - AVEC REMISE DE PRIX

Un prix sera remis à une œuvre de dessin avec modèle vivant et à une oeuvre croquis urbain, et récompensera une recherche plastique originale.

Ce prix est international, sans aucune limite d'âge. Les places pourront être limitées.

Au choix, deux groupes : modèle vivant ou croquis urbain en extérieur.

Chaque participant recevra 4 feuilles au format demi ou quart raisin tamponnées et datées par l'organisateur.

Les participants seront jugés sur l'ensemble de leur production.

Le groupe modèle vivant disposera de 2h.

La séance se déroulera comme suit :

- 1 séquence de 10min, puis 5min de pause
- 1 séquence de 20min, puis 10min de pause
- 1 séquence de 30min, puis 15min de pause
- 1 séquence de 30min

Le groupe croquis urbain disposera de 2h30. Les participants seront en extérieur, libres de se déplacer pour croquer les lieux architecturaux de leur choix.

Les derniers ajustements et rappels du règlement seront faits avant la séance en présence des jurys.

LES PRIX REMIS :

Catégorie professionnel : 1er prix - 150€ - 2ème prix : Un encadrement

Catégorie amateur 1er prix - 100€ - 2ème prix : Un encadrement

Catégorie junior 1er prix - 50€ - 2ème prix : Un encadrement

PROCÉDURE DE DÉPÔT DES DESSINS.

Remise des dessins aux personnes qui seront en charge du bon déroulement de la séance.
Un reçu sera remis.

Les dessins seront enregistrés lors du dépôt au stand de l'organisation.

Sur chaque dessin sera inscrit au dos en bas : Nom, Prénom, Titre, N° d'ordre (ex : 1/3)

COMPOSITION DES JURYS.

Plusieurs jurys seront composés afin d'attribuer les trois prix.

Ils seront composés de 3 membres choisis pour leur impartialité, leurs qualifications et compétences reconnues.

Leurs noms seront publiés sur les réseaux sociaux ou sur demande avant le concours.

Les jurys se réuniront à l'issue des séances, soit à partir de 17h30 pour décider de l'attribution des prix.

Les prix seront remis le jour même à partir de 19h00.

Les décisions des jurys sont sans appel.

CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR TOUTES LES SEANCES

Une proposition d'exposition des dessins réalisés pourra être faite aux participants.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'interrompre le concours à tout moment si les circonstances l'exigent et sans justification, de trancher souverainement toute difficulté d'interprétation ou d'application du présent règlement.

Chaque artiste ou participant autorise l'association à utiliser l'image de ses dessins pour toute action en lien avec l'événement ainsi que ses coordonnées professionnelles sur les différents supports de communication utilisés. L'inscription implique l'adhésion complète aux diffusions dans les médias, internet et réseaux sociaux.

Le simple fait de participer implique l'acceptation du présent règlement.